

Secrétariat de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire

Rapport final

Février 2003

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Introduction | 4 |
| Soutien de la participation des intervenants du secteur bénévole et communautaire aux Tables conjointes | 5 |
| Mandat et Cadre de référence | 5 |
| Personnel..... | 6 |
| Membres | 6 |
| Plan de travail, produits et processus | 8 |
| Leçons tirées..... | 10 |
| Prochaines étapes | 11 |
| Points en suspens et travaux supplémentaires..... | 11 |
| Communications et mobilisation | 12 |
| Mandat et Cadre de référence | 12 |
| Personnel..... | 12 |
| Plan de travail, produits et processus | 12 |
| Leçons tirées..... | 18 |
| Prochaines étapes | 18 |
| Points en suspens et travaux supplémentaires..... | 18 |
| Le Groupe de travail sur l'action sociale..... | 19 |
| Mandat et Cadre de référence | 19 |
| Membres | 19 |
| Personnel..... | 20 |
| Plan de travail, produits et processus | 20 |
| Leçons tirées..... | 22 |
| Prochaines étapes | 23 |
| Points en suspens et travaux supplémentaires..... | 23 |
| Le Groupe de travail sur le financement | 24 |
| Mandat et Cadre de référence | 24 |
| Membres..... | 24 |
| Personnel..... | 25 |
| Plan de travail, produits et processus | 25 |
| Leçons tirées..... | 27 |
| Prochaines étapes | 28 |
| Points en suspens et travaux supplémentaires..... | 29 |
| Le Groupe de référence national des organismes de minorités visibles | 30 |
| Mandat et Cadre de référence | 30 |
| Membres | 31 |

| | |
|--|-----------|
| Personnel..... | 32 |
| Plan de travail, produits et processus | 32 |
| Leçons tirées..... | 34 |
| Prochaines étapes | 34 |
| Points en suspens et travaux supplémentaires | 35 |
| Le Groupe de référence autochtone | 35 |
| Mandat et Cadre de référence | 35 |
| Membres | 36 |
| Personnel..... | 36 |
| Plan de travail, produits et processus | 36 |
| Communications | 36 |
| Leçons tirées..... | 39 |
| Prochaines étapes | 39 |
| Liste de documents pertinents..... | 40 |
| Annexe A – Membres du Groupe directeur du secteur bénévole et communautaire | 41 |
| Annexe B - Publications | 43 |
| Annexe C – Consultations et activités organisées par le Secrétariat..... | 48 |

Introduction

En juin 2000, le gouvernement du Canada ainsi que le secteur bénévole et communautaire ont lancé l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISBC), projet conjoint visant le renouvellement et le renforcement de leur partenariat. Grâce à un financement de 94,6 millions de dollars sur cinq ans, l'ISBC a permis à plus de 125 représentants de ces deux secteurs de participer à des tables conjointes et à des groupes de travail, chargés de se pencher sur la façon d'améliorer leur relation dans un certain nombre de domaines clés, notamment :

- en élaborant une entente-cadre établissant une vision et des principes communs;
- en développant les moyens d'action du secteur, c.-à-d. ses connaissances, ses compétences, et ses sources de financement à répondre aux besoins des Canadiens et Canadiennes;
- en rationalisant les exigences en matière de rapports ainsi que les mesures réglementaires qui touchent le secteur bénévole et communautaire;
- en proposant une nouvelle approche de financement à long terme et durable;
- en sensibilisant le public à l'étendue, à la nature et aux activités du secteur bénévole et communautaire;
- en reconnaissant davantage la contribution du secteur dans la société canadienne;
- en assurant la promotion et le soutien du concept du bénévolat.

En plus de participer aux tables conjointes et aux groupes de travail de l'ISBC, le secteur bénévole et communautaire a assuré des services de secrétariat et d'autres services de soutien à l'ISBC. Le Secrétariat de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (le Secrétariat) a servi de centre de liaison principal pour les activités d'un certain nombre de groupes dans le cadre de l'ISBC. Tout au long du mandat de deux ans et demi qu'on lui a confié en juin 2000, le Secrétariat a rempli diverses fonctions, offrant compétences et conseils, coordonnant la recherche, s'acquittant de tâches administratives et supervisant les activités de consultation ainsi que de communication.

La majorité des efforts du personnel du Secrétariat ont reposé sur d'importants liens de travail. Celui-ci a travaillé en partenariat avec le Groupe de travail sur le secteur bénévole (le Groupe de travail) du Bureau du Conseil privé à superviser diverses activités de l'ISBC, notamment les travaux du Comité de coordination conjoint et de la Table conjointe sur l'Accord, ainsi que des activités de communication avec le public, comme le site Web de l'ISBC. En outre, le Secrétariat a fourni des services de secrétariat au Groupe directeur du secteur bénévole et communautaire (GDSBC) — groupe de surveillance chargé de diriger la participation du secteur bénévole et communautaire lors de la première phase de l'ISBC — ainsi qu'aux deux groupes de travail du secteur et aux deux groupes de référence représentant les intérêts des Autochtones de même que des membres des minorités visibles du secteur. (Voir l'annexe A pour la composition du GDSBC.) Enfin, le Secrétariat a agi comme interlocuteur du secteur bénévole et communautaire auprès des secrétariats gouvernementaux des tables conjointes.

Le présent rapport décrit l'organisation du Secrétariat et les travaux que son personnel a menés au cours de son mandat de deux ans et demi, notamment ses principales réalisations, ses activités et les leçons qu'il a apprises, en remplissant deux grands rôles :

- soutenir les membres du secteur bénévole et communautaire siégeant aux tables conjointes, aux groupes de travail et aux groupes de référence du secteur;
- assurer les communications avec les intervenants du secteur bénévole et communautaire ainsi que favoriser leur participation à l'ISBC.

Les structures, les processus et les produits du Secrétariat liés à chacun de ces rôles sont décrits dans des chapitres distincts du présent rapport. De plus, ce dernier résume le travail qu'a accompli le personnel du Secrétariat pour soutenir le mandat et les activités des quatre groupes de travail ou de référence de l'ISBC : le GTAS; le GTF; le Groupe de référence national des organismes de minorités visibles et le Groupe de référence autochtone.

Soutien de la participation des intervenants du secteur bénévole et communautaire aux Tables conjointes

Mandat et Cadre de référence

La présente section décrit les activités qu'a menées le personnel du Secrétariat pour remplir la première partie de son mandat, c'est-à-dire :

- soutenir la participation des membres du secteur bénévole et communautaire à l'ISBC par l'entremise des tables conjointes, des groupes de travail du secteur et du GDSBC.

Selon le cadre de référence, le personnel du Secrétariat était responsable :

- de soutenir les membres des organismes directeurs du secteur dans le cadre de l'ISBC, de la Table ronde du secteur bénévole ainsi que les coprésidents et les coordonnateurs du secteur, tant séparément qu'en tant que membres du GDSBC;
- de soutenir les membres du secteur bénévole et communautaire participant aux tables conjointes et aux groupes de travail, de même que d'appuyer les travaux des tables conjointes et des groupes dans leur ensemble;
- de favoriser la participation du secteur bénévole et communautaire dans le vaste cadre de l'ISBC, en assurant un dialogue et un apprentissage continu;
- de maintenir les liens et d'assurer la coordination entre les tables conjointes pour assurer la participation du secteur;
- de soutenir les consultations, d'agir en tant que carrefour d'information et d'offrir des services du Bureau des conférenciers de l'ISBC;
- de tenir un registre de fournisseurs de services à l'échelle du pays ainsi que d'avoir recours à cette liste dans le cadre des travaux des tables conjointes et des groupes de travail;

- d'agir à titre d'autorité contractante au nom des tables conjointes et des groupes de travail auprès des fournisseurs de services du secteur.

Personnel

Provenant du secteur bénévole et communautaire, le personnel du Secrétariat a été embauché à la suite d'un appel ouvert de candidatures. Pour remplir le mandat du Secrétariat, les employés ont dû assumer divers rôles et responsabilités.

Le personnel du Secrétariat a assuré la liaison entre les membres du secteur bénévole et communautaire participant aux tables conjointes de l'ISBC, et leur a offert des services-conseils. Dans trois cas (la Table conjointe sur l'Accord, la Table conjointe sur les moyens d'action et le Comité de coordination conjoint), on a subvenu directement à leurs besoins grâce à l'octroi de ressources financières permettant d'assurer des services par l'entremise du secrétariat de chaque table conjointe.

Au cours du mandat du Secrétariat (juin 2000 à octobre 2002), un certain nombre de modifications ont été apportées à l'équipe des employés : certains membres se sont joints à l'équipe dès la mise sur pied du Secrétariat et sont demeurés en poste jusqu'à la fin, tandis que d'autres y ont pris part pour une période plus courte. Pour s'acquitter efficacement de leurs innombrables responsabilités pour ce qui est de desservir les divers groupes de travail et tables conjointes, de nombreux employés du Secrétariat ont joué plus d'un rôle.

Figure ci-dessous le nom des membres du personnel du Secrétariat, accompagné de leur titre ou de leur rôle et, dans certains cas, de la durée approximative de leur mandat.

Membres

Susan Carter

Directrice exécutive, Secrétariat de l'ISBC (*conseillère des membres du Comité de coordination conjoint et de la Table conjointe sur l'Accord, et secrétaire du Groupe directeur du secteur bénévole et communautaire*)

Franklyn Harvey

Conseiller auprès du Groupe de référence national des organismes de minorités visibles

Ellen Adelberg

Directrice des communications et de la liaison (Table conjointe sur la sensibilisation)
(novembre 2000 à décembre 2001)

Kate Humpage

Conseillère auprès de la Table conjointe sur l'Accord

Veena Balsawer

Gestionnaire des documents (mars à décembre 2002); *gestionnaire du site Web* (août à novembre 2002)

Marc Maracle

Conseiller auprès du Groupe de référence autochtone (mars à octobre 2002)

Pat Baxter

Conseillère du Groupe de référence autochtone (été 2001 à janvier 2002)

Marilyn Box

Agente de liaison avec les membres de la Table conjointe sur l'Initiative nationale sur le bénévolat, de la Table conjointe sur le cadre réglementaire ainsi que de la Table conjointe sur la gestion de l'information et les technologies de l'information, et coordonnatrice du projet des agents régionaux des communications

Brenda Cameron Couch

Membre, secrétariat de la Table conjointe sur les moyens d'action; soutien aux membres du Groupe directeur du secteur bénévole et communautaire (depuis février 2002)

Lucy Charron

Chef de bureau

Michael Deraiche

Adjoint au projet de l'Accord, secrétariat de la Table conjointe sur l'Accord (janvier à octobre 2002)

Havi Echenberg

Directrice de la consultation, directrice des communications, agente de liaison avec les membres de la Table conjointe sur la sensibilisation (août 2001 à septembre 2002)

Gary Evans

Chef du secrétariat de la Table conjointe sur l'Accord (depuis août 2001)

Ryan McCarthy

Gestionnaire du site Web (février à août 2002)

Deb Pike

Soutien des membres du Groupe de travail sur le financement; conseillère de la Table conjointe sur l'Accord (janvier à mai 2002)

Laurie Rektor

Soutien des membres du Groupe de travail sur l'action sociale, agente financière, gestionnaire des opérations (depuis février 2002)

Kathy Sinclair

Réceptionniste, soutien administratif (novembre 2000 à mai 2002)

Janet Sutherland

Directrice des opérations et soutien des membres du Groupe directeur du secteur bénévole et communautaire (novembre 2000 à février 2002)

Nadine Thériault

Communications et logistique (depuis septembre 2001)

Delaney Turner

Gestionnaire du site Web et agent de liaison avec les membres de la Table conjointe sur la sensibilisation (mars 2001 à janvier 2002)

Plan de travail, produits et processus

Coïncidant avec la première phase de l'ISBC, le mandat initial du Secrétariat s'est échelonné de juin 2000 à octobre 2002. Le Secrétariat a obtenu un budget de 2 700 000 \$ permettant d'assurer son fonctionnement durant cette période.

Une des premières tâches du personnel du Secrétariat a été d'aider la Table ronde du secteur bénévole à concevoir et à mettre en place un processus permettant de recruter ainsi que de sélectionner les membres des tables conjointes. La Table ronde a créé un comité indépendant, composé de représentants du secteur bénévole et communautaire des quatre coins du pays, chargé de fixer les critères de sélection et les lignes directrices du processus. Un appel de candidatures, a été diffusé à grande échelle par l'entremise d'organismes bénévoles et communautaires nationaux et sous-sectoriels, et a attiré plus de 1000 candidats du secteur bénévole et communautaire. Parmi ceux-ci, le Comité de sélection en a choisi 65 pour qu'ils fassent partie des tables conjointes et des groupes de travail. En septembre 2000, le Secrétariat a tenu des séances d'orientation pour familiariser les candidats choisis à l'ISBC, à ses structures et à ses processus.

La deuxième tâche d'importance du personnel du Secrétariat a été de créer un organe responsable de la supervision de l'ISBC du point de vue du secteur bénévole et communautaire. Ce groupe avait pour mandat de regarder au-delà des questions soulevées par les diverses tables conjointes et groupes de travail pour cerner les thèmes ainsi que les préoccupations d'ordre plus général. Bien que ce soit d'abord la Table ronde du secteur bénévole qui ait joué ce rôle, il a été décidé d'agrandir le groupe pour y inclure d'autres membres du secteur bénévole et communautaire jouant un rôle clé au sein de l'ISBC.

Cet organe de surveillance, le Groupe directeur du secteur bénévole et communautaire, a ensuite été encore mieux défini pour comprendre tous les coprésidents des tables conjointes provenant du secteur bénévole et communautaire, les présidents des groupes de travail, des représentants des groupes de référence de l'ISBC (autochtone et organismes de minorités visibles), des membres du secteur bénévole et communautaire siégeant au Comité de coordination conjoint ainsi que des membres de la Table ronde du secteur bénévole. Au cours de leur mandat de deux ans et demi, les membres du GDSBC se sont réunis plus de 20 fois, en personne ou par voie de téléconférences. Durant cette période, ils ont abordé un certain nombre de questions importantes concernant la

Un rôle fondamental

Le Secrétariat a joué un rôle de pivot dans l'établissement des tables conjointes et des groupes de travail de l'ISBC. Son personnel a entre autres :

- recruté des membres du secteur bénévole et communautaire et les a dirigés vers les tables conjointes ainsi que les groupes de travail pertinents, notamment en élaborant un processus de mise en place;
- établi des lignes directrices en matière de fonctionnement et d'éthique à l'intention de l'ensemble des tables conjointes et des groupes de travail;
- supervisé la mise sur pied du GDSBC et apporté son soutien;
- établi des lignes directrices à l'intention de toutes les tables conjointes pour les inciter à confier les travaux dans le cadre de l'ISBC aux organismes du secteur bénévole et communautaire.

participation du secteur bénévole et communautaire à l'ISBC, notamment la meilleure façon de lui faire « endosser » [*l'Accord entre le gouvernement fédéral et le secteur bénévole et communautaire*](#) (l'Accord.)

Au départ, les membres du GDSB ont reçu des commentaires ainsi que des directives d'un vaste groupe d'organismes ayant participé au Forum en septembre 2000. Deux ans plus tard, au moment auquel s'achevait la première phase de l'ISBC, ils ont présenté leurs conclusions à l'Assemblée du secteur bénévole et communautaire, à laquelle prenaient part plus de 200 participants. Ils ont également publié un rapport final intitulé [*Construire un secteur bénévole et communautaire plus solide : comment l'ISBC y contribue*](#), rédigé à l'automne 2002 ainsi que diffusé à l'échelle du secteur bénévole et communautaire.

Parmi les premières tâches qu'a accomplies le personnel du Secrétariat, mentionnons également l'élaboration de plusieurs documents cadres guidant les membres du secteur faisant partie des tables conjointes. On trouve notamment des documents sur l'éthique, les rôles et les responsabilités, ainsi que les propositions qu'a soumises le secteur bénévole et communautaire pour voir à l'exécution de programmes de même que de projets liés à l'ISBC.

Bien que le personnel de la plupart des secrétariats des tables conjointes ait été logé au sein des ministères gouvernementaux responsables, le secrétariat du Comité de coordination conjoint et celui de la Table conjointe sur l'Accord œuvraient conjointement au sein du Groupe de travail sur le secteur bénévole et communautaire (au sein du Bureau du Conseil privé) ainsi que du Secrétariat de l'ISBC. Le personnel de ces deux secrétariats a fourni un important soutien à ces groupes, en organisant les réunions (et en dressant les ordres du jour), en produisant des rapports d'étape et des documents d'information, en rédigeant et en distribuant le compte rendu des discussions, ainsi qu'en mettant en œuvre les décisions prises. Le soutien qu'ils ont offert a largement dépassé le rôle de liaison que jouait le personnel des secrétariats auprès des autres tables conjointes. Quoique d'une manière différente, le Secrétariat, en collaboration avec Développement des ressources humaines Canada, a également offert un soutien en personnel à la Table conjointe sur les moyens d'action.

Outre ces fonctions particulières, le personnel du Secrétariat a fourni un appui à l'ensemble des membres du secteur bénévole et communautaire faisant partie des tables conjointes ainsi que des groupes de travail, notamment :

- en surveillant la progression des travaux de chaque table conjointe et en informant les membres de toutes les tables des progrès accomplis;
- en se coordonnant avec les fonctionnaires des secrétariats pour rédiger des documents et communiquer avec les membres des tables conjointes en vue des réunions ainsi qu'entre les réunions;
- en organisant et en tenant conjointement des réunions de coordination de tous les secrétariats des tables conjointes ainsi que des groupes de travail;
- en préparant des réunions collectives (trois au total au cours de la période qu'a duré la première phase de l'ISBC);

- en organisant les consultations et les autres activités publiques liées aux travaux des tables conjointes;
- en cernant les problèmes et les occasions de coordination ainsi qu'en les soumettant à l'attention des membres lors des réunions.

En outre, le Secrétariat était le seul à avoir le rôle de fournir un avis sur des questions comme l'incidence qu'auraient les travaux des tables conjointes sur le secteur bénévole et communautaire, et la façon dont l'ensemble du secteur pourrait être tenu au courant et engagé dans les travaux des tables (voir le chapitre 2, Communications et mobilisation). Il avait aussi pour rôle de soumettre certains des intérêts ou des compétences du secteur bénévole et communautaire à l'attention de l'une ou l'autre des tables, et de renseigner les tables sur la façon dont d'autres tables se débattaient avec le même genre de questions.

Comme l'illustre le chapitre qui suit, le Secrétariat a également joué un rôle de premier plan dans les consultations avec les intervenants du secteur bénévole et communautaire, ainsi que les activités et les outils de communication continue, comme le *Bulletin* et le site Web de l'ISBC.

Leçons tirées

Le personnel du Secrétariat a tiré un certain nombre de leçons très utiles du processus des tables conjointes, surtout en ce qui a trait aux politiques et procédures en vigueur à l'échelle des ministères ainsi que des organismes fédéraux. Certaines de ces leçons concernent les activités du gouvernement fédéral, alors que d'autres portent sur l'interaction qui existe entre les deux secteurs.

- Le roulement du personnel est plus élevé au sein du gouvernement que dans le secteur bénévole et communautaire. Par conséquent, les employés du Secrétariat ont dû voir à la « formation continue » de leurs collègues gouvernementaux quant aux rouages et aux particularités du secteur bénévole et communautaire.
- En général, les processus du gouvernement n'offrent pas de souplesse, surtout en ce qui concerne la répartition des fonds et la modification des ententes de financement.
- Les ententes de financement diffèrent d'un ministère à l'autre et au sein même de chacun des ministères. Ces ententes semblent obscures et complexes, surtout pour les personnes de l'extérieur du gouvernement. Il a, de ce fait, été plus difficile d'être redevable au secteur dans son ensemble dans la conduite de l'ISBC.
- Les fonctionnaires du gouvernement, dont bon nombre ont eux-mêmes agi à titre bénévole, portent un réel intérêt aux travaux du secteur bénévole et communautaire ainsi qu'aux liens qui existent avec les activités de leur propre ministère.

- Le processus décisionnel ainsi que la mise en œuvre prennent plus de temps au sein du gouvernement que dans le secteur bénévole et communautaire (ce que nous savions au départ, mais qui nous a été prouvé tant et encore au cours de l'ISBC).
- Dans un projet horizontal à facettes multiples comme l'ISBC, il n'est pas toujours évident de savoir qui détient le pouvoir final de décision au sein du gouvernement.

Prochaines étapes

On a redistribué les fonds versés au Secrétariat, initialement alloués jusqu'en juin 2002, pour lui permettre de fonctionner jusqu'en octobre 2002. Un financement provisoire actuellement en place permet de soutenir le Secrétariat jusqu'en mars 2003. À cette date, on s'attend à ce qu'une décision plus formelle soit prise en ce qui concerne un nouveau mécanisme servant à l'enclenchement du processus de suivi nécessaire pour l'Accord et les codes de bonnes pratiques, ainsi qu'à la supervision de la mise en œuvre des autres programmes et politiques de l'ISBC. On prévoit la mise en place d'un successeur du Secrétariat en vue du soutien de ces travaux ainsi que de ceux du Forum du secteur bénévole et communautaire (le Forum), qui vient prendre la relève du GDSBC. Puisque le Forum puisera probablement ses revenus à diverses sources, une certaine partie de ces fonds peuvent également soutenir le remplaçant du Secrétariat, surtout pour les travaux qui ne sont pas directement liés à l'ISBC.

Points en suspens et travaux supplémentaires

Le mandat du Secrétariat tirant à sa fin, les points énoncés ci-après demeurent en suspens, et les représentants du secteur bénévole et communautaire faisant partie des groupes consultatifs dont les membres superviseront la prochaine phase des travaux ainsi que le Forum devraient les aborder.

- La mise en œuvre des Codes de bonnes pratiques ainsi que de l'Accord exige une diffusion constante de documents d'information sur le secteur bénévole et communautaire, de même qu'une formation à leur utilisation. L'établissement d'un carrefour d'information sur les pratiques exemplaires faciliterait également une mise en œuvre réussie; le volume d'information pourrait s'accroître en fonction des expériences que feraient les intervenants du secteur bénévole et communautaire en appliquant les codes de concert avec le gouvernement. Cette tâche devrait en toute logique incomber à l'organisme succédant au Secrétariat.
- Dans le cadre du processus de diffusion des demandes de propositions pour la prochaine phase de travaux de l'ISBC, on devrait prévoir la distribution de ces demandes au sein du secteur bénévole et communautaire ainsi qu'un mécanisme permettant de l'en informer.
- Les centres et les réseaux dont les membres sont chargés de transmettre les connaissances dans le cadre des programmes de l'ISBC doivent être mis sur pied en partenariat; l'organisme qui succédera au Secrétariat constitue le lien logique

pour la participation du secteur bénévole et communautaire aux activités de planification ainsi que de mise en œuvre.

- Il faudra également tenir compte de la coordination et de la supervision de la prochaine phase de l'ISBC.

Communications et mobilisation

Mandat et Cadre de référence

La seconde partie du mandat du Secrétariat consistait à inciter les intervenants du secteur bénévole et communautaire à prendre part aux travaux, ainsi qu'à les informer des plans et des progrès de l'ISBC. En plus d'inciter le secteur à participer, les activités menées par le Secrétariat à cet égard avaient également pour objectif de permettre de tirer profit des possibilités offertes par l'ISBC d'accroissement du sentiment d'appartenance et de la cohésion au sein du secteur bénévole et communautaire.

Les efforts de communication et de consultation du personnel du Secrétariat se sont appuyés sur un cadre de consultation et de mobilisation intitulé *From Kitchen Tables to Joint Tables* (Des tables de cuisine aux tables conjointes), qu'a rédigé le Secrétariat à l'automne 2000. Le Comité de coordination conjoint a adopté ce cadre en janvier 2001 pour encadrer les progrès de l'ISBC dans son ensemble.

Personnel

La liste des membres du personnel du Secrétariat et de leurs principaux rôles est présentée à la page 6.

Plan de travail, produits et processus

Le plan de travail du Secrétariat en matière de communications et de mobilisation a constamment évolué au cours des deux premières années de l'ISBC. Dès le début, on a convenu que le personnel du Secrétariat aurait recours à divers moyens ainsi que méthodes pour sensibiliser le secteur bénévole et communautaire, renseigner les membres sur les enjeux de l'ISBC et les inciter à y prendre part. Ces méthodes ont consisté à tenir et à animer des réunions de mobilisation à l'échelle du pays; à rédiger et à diffuser un bulletin régulier (*Bulletin*); à mener des consultations; à maintenir un site Web et le Bureau des conférenciers de l'ISBC; à diffuser massivement les messages par des envois postaux; à organiser des réunions avec les groupes sous-représentés; à commander des études.

Voici un aperçu des principales activités de communication et de consultation menées par le personnel du Secrétariat. Toutes les publications, y compris les rapports de recherche, produites par lui sont énumérées à l'annexe A du présent rapport.

Recherche

Le Secrétariat a commandé une vaste gamme d'études, portant notamment sur les sujets suivants :

- la participation des Autochtones à l'ISBC et le bénévolat au sein des communautés autochtones;
- la présence des intervenants du secteur bénévole et communautaire au sein des communautés de minorités visibles et la participation de celles-ci à la grande communauté du secteur bénévole et communautaire, notamment à l'ISBC;
- les défis particuliers que doivent relever les petites organisations du secteur bénévole et communautaire;
- les questions liées à l'égalité des sexes au sein du secteur bénévole et communautaire, en particulier la participation des femmes au secteur, qu'elles soient bénévoles ou employées.

En outre, le Secrétariat a conçu une base de données des organismes du secteur bénévole et communautaire, qui comprend ceux ayant déjà participé à l'ISBC ou qui ont formulé le souhait d'y participer et ceux qui sont sous-représentés au sein de l'ISBC. Ce projet a vu le jour lors de l'appel de candidatures dans le cadre de l'ISBC, et on l'a ensuite élargi à l'échelle tant régionale que nationale pour pouvoir également y inscrire les organisations qui s'intéressent aux questions entourant le secteur bénévole et communautaire. À la fin d'octobre 2002, la base de données comptait plus de 7 000 noms.

Sensibilisation, consultation et communication

Une série de réunions locales et régionales ont permis de cerner les sujets de préoccupation des membres des organismes du secteur bénévole et communautaire au sein de chaque communauté. Bon nombre de ces réunions ont eu lieu en marge des consultations sur l'Accord au cours du printemps 2001. En outre, trois réunions participatives nationales ont été tenues : une avec les jeunes, une autre avec les leaders du secteur bénévole et communautaire autochtone, et la dernière avec les organismes représentant les membres des minorités visibles. Ces deux dernières rencontres ont mené à la mise sur pied de deux groupes de référence (le Groupe de référence national des organismes de minorités visibles et le Groupe de référence autochtone), qui font chacun l'objet d'un chapitre distinct dans le présent rapport.

Pour reconnaître les préoccupations uniques des membres des petites organisations, le Secrétariat a commandé une recherche par groupes de discussion dans trois villes canadiennes : Peterborough (Ontario), Williams Lake (Colombie-Britannique) et Sydney (Nouvelle-Écosse.)

Parmi les grands projets menés à bien par le Secrétariat se trouvait également la tenue de consultations en vue de l'obtention d'avis et de commentaires sur diverses questions clés, par exemple les suivantes :

- consultations aux quatre coins du Canada sur le projet d'Accord ainsi que groupes de discussions sur le Code de bonnes pratiques de financement et le Code de bonnes pratiques pour le dialogue sur les politiques;
- séances de sensibilisation sur la réforme de la *Loi sur les corporations canadiennes* (en collaboration avec les responsables d'Industrie Canada);
- groupes de discussions sur les travaux de l'Initiative nationale sur le bénévolat tenus à l'automne 2001;
- consultations sur les travaux de la Table conjointe sur le cadre réglementaire tenues à l'automne 2002.

Par ailleurs, le personnel du Secrétariat a géré directement des consultations « collectives » dans dix villes canadiennes en février et en mars 2002. Ces consultations ont réuni un certain nombre de tables conjointes ainsi que de groupes de travail et ont servi de cadre pour la tenue d'ateliers publics sur l'élaboration de politiques. Il a également assuré le soutien administratif et logistique de neuf séances de sensibilisation tenues par le Groupe de référence national des organismes de minorités visibles ainsi que de cinq séances d'information organisées par le Groupe de référence autochtone (consulter l'annexe C pour connaître le lieu, la date et le nombre de participants à chaque consultation.)

À l'automne 2001, les membres du Comité de coordination conjoint ont convenu de la nécessité d'instaurer un moyen de communication « sur le terrain ». Par conséquent, le Secrétariat a embauché à temps partiel des agents régionaux des communications dans chaque province et territoire (sauf le Nunavut), affectés dans des organismes locaux, mais relevant de lui. Ainsi, de janvier à septembre 2002, ces agents ont appuyé les membres des tables conjointes et des groupes de travail dans leurs efforts de sensibilisation en désignant les groupes sous-représentés, en parlant à un vaste auditoire des travaux de l'ISBC et en sollicitant la participation des communautés locales aux activités de l'ISBC. Plus précisément, ils y ont contribué :

- en ajoutant des noms aux listes et aux réseaux existants (notamment aux coalitions) regroupant les membres des organismes ainsi que les personnes du secteur bénévole et communautaire ayant un intérêt particulier pour l'ISBC;
- en personnalisant les présentations et les documents de l'ISBC à l'intention des membres des tables conjointes;
- en cernant et en coordonnant les occasions offertes aux membres des tables conjointes de présenter des exposés;
- en facilitant les communications entre les membres des tables conjointes de l'ISBC, les autres intervenants et le personnel du Secrétariat;
- en appuyant le personnel du Secrétariat dans ses activités de consultation, notamment les activités des organismes hôtes choisis pour les consultations;

- en surveillant le travail des intervenants du secteur bénévole et communautaire pertinent pour l'ISBC ainsi que ses activités plus générales.

Voici la liste des agents régionaux des communications :

Dennis Atchison
Nouveau-Brunswick

Janet Lavoie
Alberta

Don Babey
Territoires du Nord-Ouest

Elizabeth MacDonald
Nouvelle-Écosse

Marlene Cairns
Île-du-Prince-Édouard

Denise Proulx
Saskatchewan

Alison Ducharme
Colombie-Britannique

Ellen Rajzman
Ontario

Rebecca Fenton
Yukon

Susan Rowe
Terre-Neuve et Labrador

Leah Goodwin
Manitoba

Charlotte Thibault
Québec

Voici d'autres activités de communication menées par le personnel du Secrétariat :

- sensibilisation à grande échelle des membres des organismes hôtes des consultations liées à l'Accord qui ont mené au lancement de l'Accord en décembre 2001;
- sensibilisation à l'Accord des organismes du secteur bénévole et communautaire par l'entremise de leur bulletin, de janvier à mars 2002;
- présentation au secteur des conclusions de la première phase de l'ISBC dans un rapport sommaire intitulé [*Construire un secteur bénévole et communautaire plus solide : comment l'ISBC y contribue.*](#)

De plus, le Secrétariat a soutenu la mise sur pied et les activités du Bureau des conférenciers de l'ISBC, répondant aux demandes en nommant les conférenciers ainsi qu'en rédigeant les notes d'allocation et des documents d'information publique. Grâce au travail du Bureau, les conférenciers ont pris part à plus de 100 activités, rejoignant ainsi plus de 17 000 personnes. En outre, le Secrétariat a coordonné la tenue de présentoirs sur l'ISBC lors de conférences ainsi que d'autres rassemblements du secteur bénévole et communautaire de même que des groupes d'intérêt, et a rédigé ainsi que tenu à jour des présentations « types » sur l'ISBC, conçues pour répondre aux besoins particuliers de certains conférenciers ou auditoires.

Le Secrétariat a également élaboré, maintenu et mis à contribution un registre des services offerts par les organismes du secteur bénévole et communautaire ainsi que par les entreprises qui travaillent en étroite collaboration avec celui-ci. Ce registre visait à aider l'ISBC ainsi qu'à rendre service à quiconque cherchait un fournisseur de biens ou de services connaissant le secteur bénévole et communautaire. Il figurait dans le site Web de l'ISBC.

En plus des projets de communication décrits plus haut, le Secrétariat avait la charge de concevoir et de maintenir trois principaux outils de communication :

- le *Bulletin* (13 numéros), distribué aux personnes inscrites sur la liste d'envoi du Secrétariat, laquelle a été tirée de la base de données mentionnée plus haut;
- le site Web de l'ISBC (www.vsi-isbc.ca), dans lequel on communiquait périodiquement des nouvelles électroniques aux personnes qui en avaient fait la demande;
- le Bureau des conférenciers de l'ISBC et le matériel de présentation.

Avec leurs homologues du Groupe de travail, les membres du Secrétariat ont participé étroitement à l'élaboration des documents de communication en vue des consultations sur l'Accord, à la rédaction de messages et de dossiers de presse pour le lancement de l'Accord en décembre 2001, ainsi qu'à la distribution de documents aux membres des organismes hôtes des consultations sur l'Accord pour les aider à susciter une couverture médiatique régionale tant de l'Accord que du rôle qu'ils ont joué dans son élaboration. Tout communiqué de presse, discours et autre document imprimé produit par le Groupe de travail sur le secteur bénévole dans le cadre de l'ISBC a été soumis à l'examen détaillé du Secrétariat, et vice versa.

Liens

Le maintien de liens étroits avec les membres des tables conjointes et des groupes de travail a revêtu un aspect essentiel du rôle du Secrétariat en matière de communications ainsi que de mobilisation. Pour assurer les communications, il a fallu maintenir un contact continu afin :

- de mettre à jour le contenu du site Web et de préparer de l'information sur les activités des tables conjointes et des groupes de travail pour le *Bulletin*;
- d'élaborer des présentations sur les plans et les progrès de l'ISBC à l'intention des membres des tables conjointes ainsi que des groupes de travail provenant du secteur bénévole et communautaire;
- de rédiger [*Construire un secteur bénévole et communautaire plus solide : comment l'ISBC y contribue*](#), le rapport final présenté au secteur à la fin de la première phase de l'ISBC.

À ces tâches s'ajoutent le soutien offert par le personnel du Secrétariat à la Table conjointe sur l'Accord, à la Table conjointe sur les moyens d'action, au Comité de coordination conjoint, au GTAS et au GTF, ainsi que les activités de liaison qu'il a

assurées avec l'ensemble des autres tables conjointes et mécanismes de collaboration. D'autres liens ont également été noués lors des réunions des secrétariats de toutes les tables. C'est le Secrétariat qui a organisé ces réunions, en collaboration avec le Groupe de travail.

Pour appuyer les activités de consultation, le Secrétariat a d'abord communiqué avec l'ensemble des tables conjointes et des groupes de travail afin de favoriser une consultation ainsi qu'une communication continues, et de leur offrir de l'aide dans ces domaines. Ces contacts se sont transformés avec le temps, ce qui l'a amené à offrir des conseils et un encadrement (comme on le précise plus haut), de même qu'à faire participer quatre tables conjointes et groupes de travail à des consultations pan-canadiennes au cours du printemps 2002 (le GTAS, la Table conjointe sur les moyens d'action, et son groupe consultatif sur l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation, ainsi que la Table conjointe sur la sensibilisation.)

Diffusion et transfert des connaissances

En plus des projets de communication cités plus haut, le Secrétariat a participé à diverses activités visant la diffusion de l'information et le transfert des connaissances. Par exemple, à l'automne 2002, il a publié un rapport (accompagné d'une affiche) qui souligne certaines des principales réalisations de l'ISBC et comprend une liste de ses produits, ainsi qu'un aperçu des dépenses, réalisés et prévus. Le rapport et l'affiche ont été distribués avec le numéro d'octobre 2002 du *Bulletin*. Notons également les activités de diffusion qui sont énoncées ci-après.

- le personnel du Secrétariat a distribué plus de 70 000 brochures contenant des renseignements de base sur l'ISBC de janvier 2001 à juillet 2002.
- plus de 100 présentations et 20 présentoirs lors d'activités communautaires (dont l'auditoire total dépasse les 17 000 personnes) ont été rendus possibles grâce au Secrétariat.
- des consultations organisées par le Secrétariat et les tables conjointes ou les groupes de travail ont attiré directement quelque 6 000 participants.

Grâce à divers moyens de diffusion, notamment le *Bulletin*, le Secrétariat a permis la distribution :

- de plus de 10 000 exemplaires du projet d'Accord;
- de 20 000 exemplaires de l'Accord dans sa version finale;
- de 3 000 affiches sur l'Accord;
- de 2 000 exemplaires des Codes de bonnes pratiques.

De plus, l'Accord a fait l'objet de plus de 6 000 téléchargements du site Web de l'ISBC. En fait, le principal moyen de diffusion et de transfert des connaissances s'est révélé être le site Web de l'ISBC, qui a accueilli environ 3 000 visiteurs par jour (plus de 136 000 visiteurs au total entre janvier 2001 et juillet 2002). Les documents les plus populaires du site Web sont les demandes de propositions, les rapports sur l'Initiative canadienne sur le bénévolat, ainsi que l'Accord et les Codes de bonnes pratiques. Bien

que peu utilisé, un espace « extranet » a été mis à la disposition des membres des tables conjointes et des groupes de travail pour leur permettre de diffuser des documents en leur sein.

Le successeur du Groupe de référence autochtone, l'Organisation autochtone bénévole nationale, diffuse présentement la vidéocassette produite par les membres du Groupe, intitulée *C'est notre façon de faire*, grâce aux copies fournies par la Table conjointe sur la sensibilisation. La vidéo est disponible en français et en anglais.

Leçons tirées

Par souci d'accomplir un travail réellement conjoint, les représentants du gouvernement ainsi que du secteur bénévole et communautaire ont approuvé tous les documents de communication et de consultation destinés à une diffusion externe. À l'exception des documents produits par les membres des tables conjointes, cela a été le cas de tous les documents rédigés par le Secrétariat et le Groupe de travail, comme les présentations, les numéros du *Bulletin* et le contenu du site Web. Avec le recul, ce processus d'approbation conjoint a permis de tirer d'importantes leçons :

- le travail « conjoint » prend du temps et peut retarder la rédaction ainsi que la publication des documents destinés au public;
- au fil du temps et de l'expérience acquise, les « points sensibles » ou les susceptibilités des membres de chaque groupe sont plus faciles à cerner;
- le rôle de pionnier n'est pas facile à assumer. Comme le site Web de l'ISBC était le tout premier site conjoint à avoir le gouvernement fédéral comme partenaire principal, il a fallu prévoir et résoudre de nombreuses « premières »;
- la nécessité de trouver un terrain d'entente s'est traduit, pour les intervenants du secteur, par la communication de messages plus « doux » que ceux qu'ils auraient diffusés autrement; il en est sans doute de même pour le gouvernement fédéral;
- au fil de l'évolution de l'ISBC, chaque partie s'est habituée à entendre l'autre parler de l'Initiative de façon différente, mais non contradictoire.

Prochaines étapes

Un certain nombre de tâches seront entreprises en matière de communications et de mobilisation au cours des prochains mois, notamment la diffusion de rapports, la mise à jour du site Web et la publication de numéros du *Bulletin*. Le Secrétariat doit également trouver une façon d'entreposer ses publications et de les diffuser, et un endroit pour le faire. Ces publications, ainsi que la version archivée du site Web de l'ISBC, devraient être inscrites au catalogue des documents qu'on est en train d'élaborer.

Points en suspens et travaux supplémentaires

La participation continue des quelque 7 000 personnes et membres des groupes inscrits dans la base de données est essentielle pour le maintien et le renforcement des relations entre les fonctionnaires du gouvernement et les dirigeants du secteur bénévole et communautaire. Il est donc important de mettre à jour le site Web de l'ISBC jusqu'à la fin de l'Initiative, puis de mettre à la disposition du public une version archivée du site lorsque l'ISBC sera terminée.

Le Secrétariat, de concert avec l'Organisation autochtone bénévole nationale (autrefois le Groupe de référence autochtone) et Patrimoine canadien, s'occuper de la diffusion de la vidéo aux organismes bénévoles et communautaires, aux organisations autochtones et aux ministères.

Le Groupe de travail sur l'action sociale

Mandat et Cadre de référence

Lors de l'élaboration de l'ISBC, il est devenu évident que, du point de vue du secteur bénévole et communautaire, l'absence de mécanisme conjoint permettant d'aborder le rôle du secteur en matière d'action sociale constituait une importante lacune de l'ISBC. Dans l'appel de candidatures qu'elle a lancé auprès du secteur, la Table ronde du secteur bénévole a reconnu l'importance de cette question et mis sur pied le Groupe de travail sur l'action sociale (GTAS) pour s'assurer de l'aborder dans le cadre de l'ISBC.

En tant qu'un des deux groupes de travail de l'ISBC composés uniquement de représentants du secteur bénévole et communautaire, le GTAS a été mis sur pied, soutenu par les ressources du secteur. Ses membres avaient le mandat suivant :

- faire en sorte que l'action sociale soit entièrement reconnue et soutenue, au sein ainsi qu'à l'extérieur du secteur bénévole et communautaire, comme un travail précieux, légal et nécessaire;
- oeuvrer à la création du cadre juridique, financier et réglementaire nécessaire à l'appui du travail d'action sociale du secteur, notamment la définition du terme « activité de bienfaisance. »

Membres

Parmi les 1 000 candidatures reçues, le Comité de sélection indépendant a choisi sept personnes comme membres du GTAS. Il s'agit de :

Megan Williams, Présidente

Conférence canadienne des arts
Ottawa

Claudette Lambert, (a démissionné en mars 2002)

Fédération des femmes du Québec
Montréal

Laurie Beachell

Conseil des Canadiens avec déficiences
Winnipeg

Esperanza Moreno

Conseil canadien pour la coopération internationale
Ottawa

Charlotte Cochran, retraitée,

Anciennement du Volunteer Resource Centre
Halifax

Sepp Tschierschwitz

Association canadienne pour la santé mentale
Williams Lake

Julie Gelfand

Fédération canadienne de la nature

Ottawa

Conseiller**Michael Baffoe**

Groupe de référence national des organismes de minorités visibles

Black Star Big Brothers

Montréal

Personnel

Le GTAS a bénéficié de l'appui de Laurie Rektor, du Secrétariat.

Plan de travail, produits et processus

Le GTAS a pris une vaste gamme de mesures pour remplir son mandat. Il a notamment effectué des recherches, des consultations ainsi que des activités en collaboration avec les groupes du secteur bénévole et communautaire, et tenu des réunions de même que des discussions avec des fonctionnaires du gouvernement et des ministres.

Ce qui suit est un bref aperçu des principaux éléments du plan de travail du GTAS. Il convient de noter que les membres du Forum se chargeront des activités permanentes à l'échéance du mandat du Secrétariat.

Se documenter et effectuer des recherches préliminaires (décembre 2001)

Voici les tâches effectuées : plan de travail du GTAS; résumé des expériences récentes au sein d'autres gouvernements; questions et projections préliminaires sur l'incidence des modifications proposées; examen du contexte historique de la définition et de l'interprétation actuelles de l'expression « activité de bienfaisance » ainsi que du rôle de l'action sociale au sein du secteur bénévole et communautaire au Canada (*La réglementation de l'action sociale dans le secteur bénévole : les problèmes actuels et quelques solutions possibles*, rapport d'étude rédigé par Betsy Harvie pour les membres du GTAS).

Entreprendre une recherche d'opinion sur l'action sociale (en cours)

Ce projet a porté sur l'ampleur et les limites du soutien public envers les activités d'action sociale menées par les membres des organismes de bienfaisance. Il a été élaboré à partir de diverses sources, notamment d'une étude menée par la Fondation Muttart, intitulée *Thinking about Charities*, des résultats d'une recherche sur l'opinion publique commandée par la Table conjointe sur la sensibilisation, ainsi que des données recueillies lors des consultations et des réunions tenues dans le cadre de l'ISBC.

Mener des consultations sur la définition d'« activité de bienfaisance » et les règles encadrant l'action sociale (hiver 2002)

On a mené des consultations auprès de certains organismes du secteur bénévole et communautaire, de représentants du gouvernement et d'experts (notamment le Centre canadien de philanthropie, sur la définition d'« activité de bienfaisance », et l'Institute for Media, Policy and Civil Society, sur les questions d'action sociale). Le GTAS a consulté environ 150 personnes durant les consultations collectives menées dans le cadre de l'ISBC au cours de l'hiver 2002 à Toronto, Calgary, Halifax, Vancouver, Saskatoon, Winnipeg et St John's.

Élaborer un exposé de principe ou un énoncé de position sur l'action sociale et la définition d'activité de bienfaisance (hiver 2002)

Laurie Rektor a rédigé à l'intention des membres du GTAS un document intitulé [*L'action sociale ou la défense collective des droits – La voix des citoyens*](#), qui précise la position du GTAS en matière d'action sociale. Conçu pour susciter des commentaires et des débats sur la question, ce document a servi de base de discussion lors de la campagne qu'a menée le GTAS en vue de l'accroissement de la reconnaissance et du soutien envers l'action sociale.

Rencontrer les principaux intervenants et partenaires (2000-2002)

Le GTAS a rencontré des personnes et des organismes clés afin de discuter de la stratégie à adopter pour influencer les changements dans le domaine de l'action sociale. Ont participé à ces rencontres :

- la Table conjointe sur le cadre réglementaire au sujet des questions connexes et des chevauchements de leurs domaines d'intervention respectifs;
- la Table conjointe sur les moyens d'action, quant à la capacité d'élaborer des politiques et la défense des intérêts;
- le Groupe de référence national des organismes de minorités visibles : invité à agir à titre de conseiller au sein du GTAS;
- l'Institute for Media, Policy And Civil Society, au sujet des organismes de bienfaisance et d'action sociale (le président et le personnel du GTAS ont siégé au comité directeur);
- le Centre canadien de philanthropie, pour la définition d'« activité de bienfaisance »;
- le ministère des Finances ainsi que l'Agence des douanes et du revenu du Canada : réunion *ad hoc* sur les démarches administratives visant la reconnaissance de l'action sociale en vertu des dispositions réglementaires existantes.

Communiquer les problèmes, les plans et les progrès

Le GTAS a mené un certain nombre d'activités pour renseigner le secteur et les autres principaux intervenants sur ses travaux. Plus précisément, il a utilisé les moyens de communication suivants :

- les voies de communication de l'ISBC : p. ex. site Web, *Bulletin*, Bureau des conférenciers de l'ISBC;
- les membres du GTAS et leurs réseaux;
- les réunions des dirigeants de l'ISBC avec les ministres du Patrimoine canadien et du Revenu national, et d'autres;
- l'affichage de tous les produits finals dans le site Web de l'ISBC.

Formuler des recommandations finales

(automne 2002)

Après analyse de ses constatations, le GTAS a émis une série de recommandations pour intervenir dans le domaine de l'action sociale.

Surveiller les effets des modifications proposées

(en cours)

On travaille actuellement à fournir une analyse détaillée des retombées (financières, juridiques et autres) des modifications qu'on recommande d'apporter à la définition d'activité de bienfaisance et aux dispositions régissant l'action sociale. Une partie du travail se fait en collaboration avec les membres de la Table conjointe sur le cadre réglementaire.

Leçons tirées

L'expérience du GTAS en tant que groupe composé uniquement de membres du secteur et travaillant dans le contexte plus vaste de l'ISBC leur a offert une occasion d'apprentissage unique. Voici quelques réflexions sur la démarche et les résultats obtenus.

- On a perdu beaucoup de temps à tenter d'aborder la question de l'action sociale dans le cadre d'une table conjointe. Cela aurait été idéal, mais on aurait fait meilleur usage des ressources du GTAS en se concentrant sur les éléments nécessaires au secteur pour faire avancer le dossier de l'action sociale ainsi qu'en lui donnant les renseignements utiles pour qu'il puisse mieux connaître et mieux soutenir cette cause.
- La demande du secteur bénévole et communautaire, à savoir que l'on apporte des changements dans ce domaine, se fait entendre de plus en plus, probablement à la suite de la démarche sectorielle.
- Au cours de l'Assemblée des membres du secteur bénévole et communautaire (les 6 et 7 octobre 2002) et de la réunion collective des tables (le 8 octobre 2002), on a clairement établi que l'action sociale était une question fondamentale sur laquelle le gouvernement fédéral devait se pencher.
- La définition d'activité de bienfaisance, qui est au cœur de la question de l'action sociale, doit être mise à l'ordre du jour des discussions.

- L'Accord et les Codes de bonnes pratiques sont d'importants outils permettant d'accroître la sensibilisation et le soutien à cette question.
- Nous avons besoin de ressources adéquates pour approfondir la question de l'action sociale.

Prochaines étapes

Un certain nombre de tâches seront terminées au cours des prochaines semaines et des prochains mois, dont les suivantes :

- diffuser le rapport de consultation;
- distribuer des exemplaires de *L'action sociale ou la défense collective des droits – La voix des citoyens*;
- formuler des recommandations sur les orientations futures et en faire rapport au secteur bénévole et communautaire;
- soumettre la question de l'action sociale à l'attention du Forum; l'informer des ressources, des recommandations et des travaux réalisés à ce jour;
- tracer un bref aperçu à l'intention des organismes pour qu'ils s'en servent lors des réunions pré-budget et d'autres discussions avec le gouvernement ou les comités fédéraux;
- dresser la liste des mesures concrètes que peuvent prendre les organismes pour faire avancer le dossier.

Points en suspens et travaux supplémentaires

Un certain nombre de tâches demeurent à accomplir; elles doivent devenir prioritaires si on veut faire avancer la question de l'action sociale de façon continue :

- maintenir la question en réserve active au sein du secteur bénévole et communautaire, du gouvernement et du grand public en assurant une meilleure sensibilisation ainsi qu'une plus grande compréhension;
- obtenir un vaste consensus au sein du secteur sur la meilleure façon d'aborder la question;
- faire de l'action sociale un thème central lors de la prochaine campagne électorale fédérale;
- trouver des sources de financement substantiel et assuré pour l'action sociale au sein des ministères fédéraux;
- mener des études sur les effets des modifications réglementaires concernant l'action sociale;
- poursuivre la participation au projet sur les activités de bienfaisance et l'action sociale (Institute for Media, Policy and Civil Society) ainsi que les travaux sur la définition d'activité de bienfaisance (Centre canadien de philanthropie);
- poursuivre la collaboration avec le gouvernement dans ce dossier ou l'inciter à y participer.

Le Groupe de travail sur le financement

Mandat et Cadre de référence

Comme dans le cas de l'action sociale, l'absence de mécanisme conjoint permettant d'aborder la question du financement du secteur bénévole et communautaire constituait pour ce dernier une importante lacune de l'ISBC. Pour faire en sorte que la question du financement soit abordée dans le cadre de l'ISBC, la Table ronde du secteur bénévole l'a inscrite sur la liste des principaux enjeux du secteur bénévole et communautaire lors de son appel de candidatures à l'échelle du pays, et a mis sur pied un groupe de travail composé uniquement de représentants du secteur, qui ont exploré les questions financières.

Le Groupe de travail sur le financement (GTF), soutenu par les ressources du secteur, avait pour mandat :

- d'examiner les pratiques courantes du secteur bénévole et communautaire en matière de financement, et relever les sujets de préoccupation;
- d'élaborer des stratégies pour améliorer les moyens d'action, la rentabilité et la viabilité à long terme du secteur.

Membres

Parmi les 1 000 candidatures reçues, les membres du Comité de sélection indépendant ont choisi les personnes suivantes pour qu'elles fassent partie du GTF :

Susan Lewis, Présidente

Centraide
Winnipeg

Marcel Lauzière

Conseil canadien de développement social
Ottawa

David Boyd-Thomas

*Université de la Colombie-Britannique et
Fondation de l'hôpital général de
Vancouver*
Vancouver

Daniel O'Grady

*Enbridge Inc. et bénévole auprès de
Volunteer Calgary*
Calgary

Bonnie Greene

Église unie du Canada
Toronto

Susan Pigott

St. Christopher House
Toronto

Conseillers :

Lucie Rémillard

Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine
Montréal

Sylvan Williams

*Groupe de référence national des
organismes de minorités visibles et Conseil
ethnoculturel du Canada*
Ottawa

Démissions :

Louise Arsenault

Fondation de l'hôpital Sainte-Justine

Montréal

Jean Yves Desbiens

Montminy, Bédard et Associés

Montréal

Personnel

La liste des membres du personnel est présentée à la page 6.

Plan de travail, produits et processus

Le plan de travail du GTF comporte les trois volets suivants. Il convient de noter que les membres du tout nouveau Forum poursuivront les travaux en cours qui y sont décrits.

Volet n° 1 : Examiner les enjeux et les préoccupations présentant un intérêt particulier pour les intervenants du secteur :

- en formulant des recommandations concernant les pratiques exemplaires, les modèles de financement et les mécanismes de soutien;
- en mettant en place des outils ou des ressources pour l'élaboration de politiques sur le financement du gouvernement fédéral, à l'intention du secteur bénévole et communautaire ainsi que des organismes qui y œuvrent;
- en présentant aux ministres des recommandations sur les questions et les préoccupations, sur les perspectives du secteur en matière de financement fédéral, sur les futurs mécanismes de renforcement des moyens d'action et sur la façon d'aborder le travail conjoint.

Volet n° 2 : Travailler en partenariat avec sous-comité sur le financement de la Table conjointe sur les moyens d'action et explorer la vaste question du mode de financement du secteur. Voici en quoi a consisté ce travail :

- examiner la façon dont le secteur est financé actuellement (sources, mécanismes, tendances) et explorer des modèles ainsi que des mécanismes de rechange;
- élaborer des stratégies ou des ressources permettant d'accroître les moyens d'action liés à la viabilité et à la stabilité financière à long terme;
- mettre au point des outils efficaces visant l'amélioration de la gestion financière et de la reddition de comptes;
- élaborer un plan d'action pour les domaines de travail prioritaires se fondant sur les questions relevées qui influent sur la viabilité financière;

Réunions

Le GTF s'est réuni à sept reprises au cours de son mandat, soit aux dates suivantes :

le 12 janvier 2001

le 31 janvier 2001

le 3 avril 2001

le 29 mai 2001

le 28 novembre 2001

les 10 et 11 janvier 2002

le 1er mars 2002

- formuler une stratégie d'investissement stratégique et des recommandations pour la mise en œuvre découlant du plan d'action;
- formuler des recommandations aux intervenants du secteur et au gouvernement fédéral sur les sources ainsi que les mécanismes de financement par sous-secteur, et sur leur incidence sur la viabilité, les pratiques exemplaires, les modèles de financement, les outils et les ressources, ainsi que les outils et ressources de gestion financière efficace.

Volet n° 3 : Servir de groupe de référence pour l'étude sur le financement fédéral du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Projets

- participation au Laboratoire de pensée sur l'innovation dans le domaine du financement, une réunion stratégique de personnes clés des secteurs bénévole et communautaire, gouvernemental et privé (octobre 2001);
- recherche sur le financement plus vaste du secteur bénévole et communautaire (en cours);
- recherche sur les questions fiscales (en cours);
- élaboration d'outils sur la gestion financière et la reddition de comptes (automne 2001 - en cours);
- participation à la rédaction du Code de bonnes pratiques de financement avec les membres de la Table conjointe sur l'Accord (janvier - avril 2002);
- soutien à l'infrastructure organisationnelle du secteur bénévole et communautaire (en cours.)

Rapports d'étude

- Sources et mécanismes de financement et leur incidence sur la viabilité des organismes du secteur bénévole et communautaire au Canada (Centre canadien de développement social, Regroupement des organisations nationales bénévoles et communautaires);
- Un aperçu du financement accordé au secteur bénévole et communautaire canadien (octobre 2001, Lynn Eakin);
- Résumé des discussions : laboratoire de pensée (novembre 2001, Calgary Centre for Non-Profit Management);
- Soutenir l'infrastructure organisationnelle dans le secteur bénévole et communautaire (mai 2002, Lynn Eakin);
- Inventaire des outils ainsi que des ressources de gestion financière et de reddition de comptes (automne 2001, Warren Dow);
- Inventaire des modèles de financement de rechange (avril 2002, Warren Dow);
- L'établissement d'un plan d'action pour faire avancer la question du financement (octobre 2002, GTF.)

Consultations

- Dans le cadre des consultations collectives de l'ISBC (printemps 2001);
- Par l'entremise du site Web de l'ISBC lors d'un sondage sur les principaux enjeux (été 2002);
- Consultations auprès des membres des organismes de minorités visibles (décembre 2001);
- Dans le cadre des présentations données par la Table conjointe sur les moyens d'action dans dix villes du Canada (printemps 2002.)

Liens

- Table conjointe sur les moyens d'action, concernant les capacités de financement et d'élaboration de politiques;
- Étude sur le financement fédéral du Secrétariat du Conseil du Trésor, dans le cadre des travaux en cours;
- Table conjointe sur l'Accord, concernant le Code de bonnes pratiques de financement;
- Table conjointe sur la gestion de l'information et les technologies de l'information, en ce qui concerne l'infrastructure organisationnelle de soutien, le portail et l'échange de fonds;
- Table conjointe sur le cadre réglementaire, en ce qui concerne des questions connexes;
- Agence des douanes et du revenu du Canada, en ce qui concerne le formulaire de renseignements abrégé fourni par les membres des organismes de bienfaisance (T3010);
- Groupes du secteur, par l'entremise du GTF (Canadian Association of Gift Planners, Association of Fundraising Professionals, Centraide, etc.);
- Groupe de référence national des organismes de minorités visibles, grâce à la participation d'un conseiller siégeant au GTF.

Communications

Les communications avec les intervenants du secteur bénévole et communautaire se sont faites par l'entremise du site Web de l'ISBC, du *Bulletin* ainsi que des séances de consultation et d'information. Les membres du GTF ont effectué des activités de diffusion et de communication supplémentaires par l'entremise de leur propre réseau.

Diffusion et transfert des connaissances

L'information et les recommandations recueillies par le GTF seront diffusées par l'entremise de réseaux existants.

Leçons tirées

Figurent ci-dessous quelques observations « après coup » sur la démarche du GTF.

- On a perdu un temps précieux à tenter d'acquérir le statut de table conjointe. Un travail conjoint sur la question du financement aurait été idéal, mais on aurait fait un meilleur usage des ressources du GTF en collaborant davantage au sein de

l'ISBC à des questions liées au financement et en faisant avancer le dossier au sein du secteur.

- La démarche aurait tiré profit d'un plus grand nombre de rapports conjoints lors des réunions des groupes de travail et des tables conjointes. La tenue simultanée d'un plus grand nombre de réunions sous le même toit aurait pu faciliter ce travail. Le fait d'encourager une interaction sociale entre les membres des tables conjointes et des groupes de travail aurait pu contribuer à renforcer le sentiment de cohésion.
- Il aurait fallu mieux expliquer la façon dont les fonds de l'ISBC ont été dépensés, p. ex. par des bilans financiers trimestriels précisant la façon dont l'argent de l'ISBC est réparti entre certains projets, l'utilisation de cet argent et la somme restante. Une telle façon de faire aurait pu aider à tenir compte des préoccupations des intervenants du secteur en ce qui concerne la responsabilité et la viabilité globale de l'ISBC.
- On aurait dû s'efforcer davantage de faire participer les représentants des autres ordres de gouvernement aux questions de financement.
- La vaste participation des sous-ministres est nécessaire à l'assurance de la mise en œuvre des conclusions de l'ISBC.

Prochaines étapes

Un certain nombre de tâches seront terminées au cours des mois à venir, soit les suivantes :

- aviser les membres du nouveau Forum des travaux de l'ISBC sur les principales questions du financement, entre autres les ressources, les tâches accomplies à ce jour et les prochaines activités recommandées;
- diffuser le rapport d'étude intitulé [*Sources et mécanismes de financement et leur incidence sur la viabilité*](#) une fois qu'il sera publié;
- peaufiner ainsi que diffuser l'information concernant les ressources en matière de gestion financière et de reddition de comptes;
- faire-part des pratiques exemplaires de financement et des modèles de financement dans chaque province;
- collaborer à l'élaboration et à la réalisation d'analyses de rentabilisation de l'infrastructure organisationnelle de soutien (comme le recommande la Table conjointe sur la gestion de l'information et les technologies de l'information);
- mieux faire connaître le [*Guide d'amélioration des pratiques de financement*](#) et l'[*Approche en matière d'investissement stratégique*](#) élaborée dans le cadre de l'étude sur le financement du Secrétariat du Conseil du Trésor, de même qu'en assurer une plus grande diffusion à l'échelle du secteur. Ce but sera en partie atteint grâce à la diffusion au sein du secteur et du gouvernement du Code de bonnes pratiques de financement, outil qui a été conçu pour accompagner l'Accord.

Points en suspens et travaux supplémentaires

Au cours de la prochaine phase de l'ISBC, il sera important de poursuivre les activités qui permettent de mieux faire avancer la connaissance des questions de financement et la sensibilisation à ces questions. À l'avenir, il est recommandé de considérer les activités suivantes comme prioritaires, tant pour le secteur bénévole et communautaire que pour le gouvernement :

Pour le secteur bénévole et communautaire

- placer les décisions et les mesures à prendre pour financer le secteur en tête de liste des priorités jusqu'à la fin de l'ISBC;
- convoquer une réunion des représentants de tous les ordres de gouvernement, des fondations publiques et privées, ainsi que des bailleurs de fonds du secteur privé, qui discuteront de l'incidence des pratiques de financement actuelles, notamment du besoin urgent d'aide financière pour permettre d'assurer la stabilité opérationnelle et de renforcer les moyens d'action, et qui détermineront ensemble les meilleures façons de répondre à ce besoin;
- plaider la réalisation d'une analyse des répercussions par les responsables du Bureau du vérificateur général, à terminer d'ici 2004, afin de fournir au gouvernement ainsi qu'au secteur un portrait plus précis des effets des pratiques de financement actuelles sur le travail des organismes du secteur bénévole et communautaire qui bénéficient de fonds publics;
- effectuer des études de cas détaillées de l'incidence des nouvelles mesures de reddition de comptes sur les organismes du secteur bénévole et communautaire, et en transmettre les résultats au Bureau du vérificateur général ainsi qu'à d'autres auditoires clés;
- faire de la mise en œuvre du Code de bonnes pratiques de financement une priorité au sein du secteur en assurant une diffusion à grande échelle ainsi qu'en élaborant des outils pour mettre en œuvre et améliorer les pratiques qui y sont décrites;
- mettre en place des mécanismes permettant aux organismes du secteur d'évaluer les pratiques de financement du gouvernement;
- prendre, à l'échelle organisationnelle, des mesures pour améliorer les pratiques de gestion financière et de reddition de comptes ainsi que pour acquérir les compétences requises pour les mettre en œuvre;
- concevoir et offrir des services de planification financière pour aider les organismes du secteur bénévole et communautaire à solliciter les sources de financement qui conviennent le mieux à leur mission ainsi qu'à leurs objectifs; élaborer un plan pour assurer la viabilité financière;
- coordonner les messages du secteur destinés au gouvernement et aux autres bailleurs de fonds sur les questions entourant le financement du secteur.

Pour le gouvernement

- mettre en place un groupe de travail limité dans le temps et axé sur les effets dont les membres auraient pour mandat d'explorer certains instruments financiers nouveaux et innovateurs;

- placer les décisions et les mesures à prendre pour financer le secteur en tête de liste des priorités jusqu'à la fin de l'ISBC;
- assumer la responsabilité de financer ainsi que de soutenir adéquatement les organismes du secteur bénévole et communautaire à titre d'agents de prestation de services autrefois assurés par les gouvernements;
- inciter les personnes et les entreprises à contribuer au financement des organismes bénévoles et communautaires au moyen de mesures fiscales qui procurent des incitatifs aux donateurs;
- comptabiliser les contributions financières qu'accorde le gouvernement au secteur bénévole et communautaire, et en faire rapport régulièrement;
- établir des exigences de responsabilité uniformes et faciles à gérer dans le cadre des processus de financement;
- nommer un employé qui servira, au sein de chaque ministère, de personne-ressource principale aux organismes bénévoles et communautaires qui cherchent à obtenir ou qui reçoivent des fonds du ministère en question, et clarifiera les échéanciers et les attentes;
- mettre en œuvre l'*Approche en matière d'investissement stratégique* (telle qu'elle est élaborée par le Secrétariat du Conseil du Trésor) à l'échelle des ministères et des organismes gouvernementaux; soutenir cette mise en œuvre par des activités de sensibilisation et de formation;
- trouver des façons de fournir aux organismes du secteur bénévole et communautaire un financement sans caractère restrictif, s'échelonnant sur plusieurs années, ce qui leur donnerait la souplesse nécessaire à la répartition des fonds de manière à faciliter l'atteinte de leurs objectifs : l'*Approche en matière d'investissement stratégique* est une étape importante pour ce faire;
- consacrer des ressources à la mise en place du Code de bonnes pratiques de financement, notamment pour voir à sa diffusion et à la formation des fonctionnaires concernés, de façon à resserrer les liens financiers avec le secteur;
- revoir les dispositions législatives qui s'appliquent actuellement à l'activité commerciale connexe des organismes du secteur pour faire en sorte qu'elles reflètent mieux la réalité des organismes bénévoles et communautaires et des œuvres de bienfaisance d'aujourd'hui, de même que pour créer un environnement réceptif à l'entrepreneuriat social.

Le Groupe de référence national des organismes de minorités visibles

Mandat et Cadre de référence

Le Groupe de référence national des organismes de minorités visibles (GRNOMV) a été mis sur pied à la suite de la réunion tenue en mai 2001 avec les membres des organismes nationaux de minorités visibles en vue de la discussion de l'ISBC et de leur participation à cette Initiative. Le Groupe de référence avait le mandat suivant :

- agir comme porte-parole influant qui façonne les perspectives, les politiques et les programmes aux échelles locales, provinciale et nationale;

- agir comme carrefour d'information pertinente;
- établir des réseaux locaux et régionaux ainsi que les renforcer, puis bâtir un réseau national prenant appui sur les solides assises d'organismes locaux;
- aller chercher des ressources, surtout du financement, pour accroître l'efficacité et la viabilité des organismes de minorités visibles.

Une bonne part du processus décisionnel du Groupe de référence incombait aux membres d'un groupe de travail exécutif présidé par Sylvan Williams. Ce groupe de travail a vu à l'administration courante du Groupe de référence et aux communications avec le Secrétariat. Outre Fred Pryce au poste de trésorier, les membres du groupe de travail étaient les suivants : John Asfour, Michael Baffoe, Wilma Findlay, Khadija Haffajee, Munir Jan, Sam Laldin et Sandy Onyalo. Nadine Thériault et Franklyn Harvey ont fourni respectivement un soutien administratif ainsi qu'un soutien-conseil.

Membres

Le GRNOMV était composé de membres de vingt et un organismes représentant les groupes de minorités visibles. Il s'agit de :

Sylvan Williams, Président

Conseil ethnoculturel du Canada
Ottawa

Munir Jan

REH'MA Foundation
Don Mills

John Asfour

Fédération canado-arabe
Montréal

Maria Omene

Saskatchewan Visible Minority Employees Association
Regina

Michael Baffoe

Black Star Big Brothers Inc.
Montréal

Samuel Laldin

Christian Cultural Association of South Asians
Kingston

Pauline Byard

The African Canadian Employment Clinic
Montréal

Nalikando Njekwa Nachilobe

Saskatoon Open Door Society
Saskatoon

Clarence S. Bayne

National Council of Black Educators of Canada (NCBEC)
Montréal

Fo Niemi

Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR)
Montréal

Salvador B. Cabugao

Conseil national des associations canadiennes des Philippines
Montréal

Fred Pryce

National Council of Jamaicans and Supportive Organizations in Canada
Ottawa

Nalda Callender

Congrès national des femmes noires du Canada et représentante de la Vancouver Visible Minority Connection
Burnaby

Emmanuel J. Dick

National Council of Trinidad and Tobago Organizations in Canada
Toronto

Debbie Douglas

Ontario Council of Agencies Serving Immigrants (OCASI)
Toronto

Wilma Findlay

Conseil national des minorités visibles de la fonction publique fédérale
Gatineau

Khadija Haffajee

Islamic Society of North America, section canadienne
Ottawa

Anu Bose

National Organization of Immigrant and Visible Minority Women

Fleurette Osborne

Congress of Black Women

Sandy Onyalo

National Dialogue Committee of African Canadians
Ottawa

June A. Rampersad

Citizenship Council of Manitoba
Winnipeg

Sushila Samy

Organisation nationale des femmes immigrantes et des femmes appartenant à une minorité visible du Canada
Ottawa

Teresa Woo Paw

Ethno-cultural Council of Calgary
Calgary

Baljinder Gill

Association nationale des Canadiens d'origine indienne

Elvira Sanchez De-Malicki

Congrès hispanique canadien

Hanny Hassan

Council of Muslim Community of Canada

Personnel

La liste des membres du personnel est présentée à la page 6.

Plan de travail, produits et processus

Le plan de travail du GRNOMV comportait les principaux éléments suivants :

- réagir aux documents de l'ISBC et proposer des modifications au besoin;

Réunions

Le GRNOMV s'est réuni à quatre reprises au cours de la première phase de l'ISBC, aux dates suivantes :

- le 17 mai 2001
- les 14 et 15 octobre 2001
- le 18 mars 2002
- les 10 et 11 juin 2002.

- renseigner les membres des organismes locaux sur l'ISBC et les faire participer à la démarche;
- assurer une représentation au sein des diverses structures de l'ISBC (p. ex. les tables conjointes, les groupes de travail et le GDSBC);
- présenter aux divers ministères une proposition de projet de recherche sur les politiques;
- effectuer une recherche sur les membres des minorités visibles au sein du secteur bénévole et communautaire.

Recherche

Dans le cadre de leurs travaux, les membres du GRNOMV ont publié deux importants rapports d'étude :

- [*Projet de recherche sur les minorités visibles au Canada*](#), rédigé par Chandra Budhu (le 15 novembre 2001);
- [*Fundraising Strategy for the Visible Minority Reference Group of the Voluntary Sector Initiative*](#), rédigé par Pawan Varma (le 10 juin 2002).

Projets

Dans le cadre du programme de l'ISBC appelé « Participation du secteur à l'élaboration des politiques ministérielles », le GRNOMV a présenté une proposition de projet, dont le cabinet du solliciteur général a approuvé le financement. L'Organisation nationale des femmes immigrantes et des femmes appartenant à une minorité visible du Canada a été désignée comme responsable du projet, qui vise le renforcement de la capacité des membres des minorités visibles de formuler des politiques. Il s'agit d'un partenariat avec le Solliciteur général du Canada dans trois domaines prioritaires : la justice réparatrice, la prévention du crime chez les jeunes et les mesures correctionnelles efficaces.

Liens

Les membres du Groupe de référence ont noué d'importants liens dans le cadre de leur participation aux tables conjointes et groupes de travail de l'ISBC :

- Sylvan Williams, GTF de l'ISBC, Groupe de travail de l'Accord sur les pratiques de financement (code de bonnes pratiques)
- Michael Baffoe, GTAS
- Wilma Findlay, Groupe de travail de l'Accord sur le dialogue sur les politiques (code de bonnes pratiques)
- Khadija Haffajee, Groupe de travail de l'Accord sur les structures et procédés conjoints
- Anu Bose, GDSBC (décembre 2001 à mai 2002)
- Sandy Onyalo, GDSBC (à partir de mai 2002)
- Sylvan Williams, Groupe consultatif sur la conception de l'Initiative canadienne sur le bénévolat

Consultations

Neuf séances de sensibilisation des minorités visibles ont été tenues à l'échelle du pays à l'automne 2001 et à l'hiver 2002. Des organismes de Toronto, London, Montréal, Halifax, Ottawa, Saskatoon, Vancouver, Winnipeg et Calgary ont été les hôtes de ces consultations.

Communications

Le groupe de travail s'est assuré que tous les renseignements pertinents étaient acheminés au Groupe de référence national, a plaidé l'importance d'assurer une représentation des membres des minorités visibles à l'échelle de l'ISBC et a établi des contacts pour accroître leur présence aux consultations qui se sont déroulées dans les villes du pays. La participation du Groupe de référence à l'ISBC a contribué à inscrire les préoccupations des minorités visibles à l'ordre du jour du secteur bénévole et communautaire.

Leçons tirées

Figure ci-après des leçons pouvant être tirées de la démarche des membres du Groupe de référence.

- Au départ, il a été difficile d'intégrer les préoccupations des groupes de minorités visibles au processus de l'ISBC. Toutefois, en mettant sur pied le Groupe de référence et en saisissant d'autres occasions de participer, ces groupes ont finalement réussi à se faire entendre et à faire participer des organismes des quatre coins du pays aux consultations sur l'ISBC.
- Les principes qui sous-tendent l'ISBC devraient être mis en œuvre sous toutes les facettes de son fonctionnement, notamment ses structures, ses processus et ses pratiques.
- Il est important de reconnaître les diverses « voix » du secteur qui devraient se faire entendre dans le cadre de la démarche.
- Des ressources humaines et financières adéquates sont essentielles à une participation diversifiée ainsi que représentative du secteur bénévole et communautaire.

Prochaines étapes

Après octobre 2002, les membres du groupe de travail poursuivront leurs activités indépendamment de l'ISBC. Quelques domaines d'intérêt sont suggérés pour celles-ci.

- *Voix, influence et présence* : donner aux membres des minorités visibles une voix et une présence fortes en créant un groupe bénévole et communautaire des politiques ainsi qu'en assurant sa participation fructueuse aux forums qui suivront l'ISBC.
- *Information et communication* : établir des canaux de communication et concevoir des bases de données; élaborer un bulletin national et un site Web pour créer des liens entre les organismes de minorités visibles de partout au Canada.

- *Réseaux et capacité organisationnelle* : bâtir un réseau national, élargir le GRNOMV ainsi qu'établir des réseaux aux échelles régionale et locale.
- *Recherche* : effectuer des recherches pour cerner les besoins en matière de programmes.
- *Mobilisation et développement des ressources* : élaborer une stratégie de financement à long terme.

Points en suspens et travaux supplémentaires

Dans le cadre des travaux à venir, il est recommandé de s'attaquer en priorité aux tâches suivantes :

- remettre aux membres des organismes de minorités visibles les ressources nécessaires à l'élaboration et au financement des programmes;
- intégrer les organismes et les leaders des minorités visibles à l'élaboration des politiques;
- soutenir l'instauration d'un mécanisme national destiné aux minorités visibles;
- soutenir l'élaboration de répertoires ou d'un site Web des organismes bénévoles et communautaires de minorités visibles aux échelles municipale, provinciale et nationale;
- mettre en œuvre les recommandations du passé;
- intégrer les minorités visibles et les questions qui les concernent à la société canadienne traditionnelle.

Le Groupe de référence autochtone

Mandat et Cadre de référence

Le Groupe de référence autochtone (GRA) avait pour mandat d'agir à titre d'organe consultatif des responsables de l'ISBC en leur fournissant des données, des orientations et des recommandations selon la perspective des Autochtones.

Mis sur pied en juillet 2001, le GRA consistait en une coalition d'environ 20 Autochtones choisis selon leur savoir-faire lié aux questions du secteur bénévole et communautaire ainsi que leur expérience de travail auprès des peuples autochtones. Ses membres ne représentaient aucune organisation autochtone en particulier, mais le GRA reflétait les divers peuples autochtones (Premières Nations, Inuit et Métis) provenant d'une multitude d'endroits au Canada (région urbaine, rurale ou nordique, ou vivant dans une réserve.)

Comme le précisent le cadre de référence, les membres du GRA ne pouvaient être remplacés que par l'entremise d'un processus de mise en candidature déterminé. Ils étaient redevables à la communauté autochtone dans son ensemble et faisaient rapport à l'ISBC, au besoin.

Membres

Wanda Big Canoe

Ontario

Edward Lavallee

Alberta

Lou Demerais

Colombie-Britannique

Cece McCauley

Territoires du Nord-ouest

Millie Evalik

Nunavut

Cheryl Mclean

Yukon

Dan George

Colombie-Britannique

Dale Montour

Québec

Kim Ghostkeeper

Alberta

George Munroe

Manitoba

Wayne Helgason

Manitoba

Nellie Power

Terre-Neuve

Joe Hester

Ontario

Ron Rivard

Saskatchewan

Vince Hill

Ontario

Doreen Saulis

Nouveau-Brunswick

Damon Johnston

Manitoba

Paul Skanks

Ontario

Betty Kennedy

Ontario

Cecelia Thomas

Colombie-Britannique

Personnel

La liste des membres du personnel est présentée à la page 6.

Plan de travail, produits et processus

Communications

Les éléments clés du plan de travail consistaient à :

- retravailler la documentation portant sur l'ISBC (p. ex. documents de présentation sur l'ISBC, l'Accord et le GRA) en utilisant un langage clair et simple à l'intention des membres de la communauté autochtone (le Secrétariat de l'ISBC a réalisé une grande partie de ce travail, avec la participation du GRA;

- renseigner les tables conjointes de l'ISBC, ainsi que les autres participants à l'Initiative, sur les coutumes ainsi que la culture Autochtone au sein du secteur bénévole et communautaire;
- produire un bref film vidéo sur le bénévolat dans les communautés autochtones (voir ci-après);
- recruter des personnes pour transmettre l'information sur l'ISBC en langues autochtones.

L'une des plus grandes réalisations du GRA a été la production d'un bref film vidéo intitulé *C'est notre façon de faire*. Financée par la Table conjointe sur la sensibilisation, cette vidéo met en lumière la façon particulière qu'ont les peuples autochtones d'aborder le bénévolat, de même que son application traditionnelle et moderne au sein de la communauté. L'Organisation autochtone bénévole nationale, autrefois la Groupe de référence autochtone, est censée voir à la distribution de la vidéo auprès des Autochtones.

Intégration aux structures existantes de l'ISBC

Le plan de travail du GRA prévoyait la réalisation des tâches suivantes pour l'intégration des préoccupations des Autochtones à la démarche globale de l'ISBC :

- Déléguer des participants autochtones du Groupe de référence au sein des tables conjointes et des groupes de travail pertinents de l'ISBC;
- Faire connaître et encourager la participation d'autres personnes, membres de groupes et d'organisations autochtones notamment aux tables, réunions et activités de l'ISBC.

Recherche et développement

Selon le plan de travail, les membres du GRA ont également été appelés à :

- formuler une définition « autochtone » du bénévolat;
- définir ce que signifie le bénévolat pour les peuples autochtones;
- préciser les bienfaits qu'apportera l'ISBC aux peuples autochtones du Canada;
- approfondir la recherche sur les meilleures façons de faire participer la communauté autochtone à l'ISBC;
- déterminer l'engagement à long terme envers le secteur bénévole et communautaire ainsi que l'incidence que celui-ci aura sur les communautés autochtones.

La capacité du GRA d'effectuer une recherche formelle sur la participation des Autochtones au secteur bénévole et communautaire a été restreinte en raison du manque de ressources disponibles et de leur participation assez brève à la démarche de l'ISBC. Cependant, la production de la vidéocassette de même que la participation et les commentaires reçus des participants aux séances d'information destinées à la communauté autochtone ont révélé certaines perspectives particulières. Ces activités ont permis également de souligner la nécessité d'obtenir des renseignements supplémentaires et de poursuivre les efforts d'éducation ainsi que de sensibilisation pour favoriser la participation des Autochtones au secteur bénévole et communautaire. Le Groupe de

référence a cerné un certain nombre d'aspects à approfondir (voir *Prochaines étapes*, plus bas.)

Le GRA est maintenant intégré à une organisation nationale formelle, l'Organisation autochtone bénévole nationale, dont les membres se penchent sur les questions autochtones ayant un lien avec le secteur bénévole et communautaire. Un des rôles de cette organisation sera d'agir en tant que carrefour d'information sur ces questions.

Liens

Certains membres du GRA ont participé aux tables conjointes et aux groupes de travail dans le cadre de l'ISBC :

- Wayne Helgason, Table conjointe sur l'Accord, Groupe de travail de l'Accord sur le dialogue sur les politiques;
- Doreen Saulis, Groupe directeur du secteur bénévole et communautaire;
- Ron Rivard, Groupe de travail de l'Accord sur les pratiques de financement;
- George Munroe, Groupe de travail de l'Accord sur les structures et procédés conjoints;
- Damon Johnston, Groupe de travail de l'Accord sur le dialogue sur les politiques, Groupe directeur du secteur bénévole et communautaire.

Consultation

Les membres du GRA ont supervisé l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche de consultation dirigée par les Autochtones. Des organismes autochtones locaux ont été les hôtes de séances d'information tenues à l'intention de la communauté autochtone durant l'hiver et le printemps 2002, et des consultations ont eu lieu à Saskatoon, Halifax, Winnipeg et Edmonton.

Communication

Les membres du GRA ont aidé le Secrétariat à élaborer des documents de vulgarisation sur l'ISBC destinés à la communauté autochtone. Ces documents ont pris la forme de présentations mises à la disposition de l'ensemble des membres de l'ISBC et ont servi aux membres du Groupe de référence lors des séances d'information avec la communauté autochtone.

Diffusion et transfert des connaissances

L'Organisation autochtone bénévole nationale, qui prend la relève du GRA, est à la recherche de ressources pour poursuivre ses activités. L'une des tâches qu'elle devra accomplir sera de diffuser la vidéo *C'est notre façon de faire* au sein des communautés autochtones.

Leçons tirées

L'expérience vécue par les membres du GRA offre une précieuse occasion d'apprentissage pour les prochaines initiatives. Entre autres leçons apprises, mentionnons la nécessité de :

- voir à intégrer les démarches : pour avoir voix au chapitre dans le cadre de l'ISBC, les membres de la communauté autochtone du secteur bénévole et communautaire doivent se tenir debout ainsi que participer;
- communiquer de façon claire et concise avec la communauté autochtone, et consacrer le temps nécessaire à faire en sorte que les messages soient transmis et reçus;
- formuler une définition claire du bénévolat d'un point de vue autochtone;
- fournir les ressources et le temps nécessaires pour s'assurer de la réussite des activités menées ainsi que des produits livrés;
- prendre compte de la démarche à la communauté.

Prochaines étapes

Pour ce qui est de l'avenir, un certain nombre de projets sont prévus ou déjà en cours, notamment les suivants :

- élaborer une série de propositions de financement destinées aux responsables de Patrimoine canadien et de l'Initiative canadienne sur le bénévolat pour assurer l'entrée de fonds, le financement de la recherche et la réalisation de projets pilotes;
- rédiger une lettre adressée à l'ISBC (et à d'autres) pour les informer de la mise sur pied de l'Organisation autochtone bénévole nationale;
- dresser une liste de référence des organismes bénévoles autochtones du Canada;
- diffuser la vidéocassette sur le bénévolat autochtone et en faciliter l'utilisation en réalisant ce qui suit :
 - élaborer un plan stratégique pour assurer la distribution de la vidéo,
 - rédiger une lettre adressée au Secrétariat en ce qui concerne la « propriété » de la vidéo,
 - envisager des façons de récupérer les coûts de production de copies supplémentaires;
- tracer le profil du GRA (sa mise sur pied, son mandat actuel, ses objectifs et ses réalisations à ce jour) et y inclure de brèves notes biographiques sur chacun de ses membres;
- conclure une entente avec le Regroupement des organisations nationales bénévoles et communautaires.

Liste de documents pertinents

Accord entre le gouvernement fédéral et le secteur bénévole et communautaire
http://www.vsi-isbc.ca/fr/relationship/pdf/the_accord_doc.pdf

Construire un secteur bénévole et communautaire plus solide : comment l'ISBC y contribue
<http://www.vsi-isbc.ca/fr/about/pdf/building.pdf>

L'action sociale ou la défense collective des droits – La voix des citoyens
http://www.vsi-isbc.ca/fr/policy/pdf/position_paper.pdf

Sources et mécanismes de financement et leur incidence sur la viabilité
http://www.vsi-isbc.ca/fr/funding/funding_mechanisms.cfm

Guide d'amélioration des pratiques de financement
http://www.vsi-isbc.ca/fr/funding/pdf/guide_fr.pdf

Approche en matière d'investissement stratégique
http://www.vsi-isbc.ca/fr/funding/pdf/sia_fr.pdf

Projet de recherche sur les minorités visibles au Canada
http://www.vsi-isbc.ca/fr/about/vis_min_research.cfm

Fundraising Strategy for the Visible Minority Reference Group of the Voluntary Sector Initiative

Annexe A – Membres du Groupe directeur du secteur bénévole et communautaire

Figurent ci-après le nom et le titre des membres en date du 27 novembre 2002.

Paddy Bowen

Directrice générale
Bénévoles Canada

Marlène Deboisbriand (présidente)

Première vice-présidente et chef des
opérations

Centraide Canada

Colleen Ford

Directrice générale
Association canadienne
des parcs et loisirs

Bonnie Greene

Représentante des organismes
confessionnels
Directrice des programmes, Division de la
mission au Canada de l'Église unie du
Canada

Al Hatton

Président
Centraide Canada

Patrick Johnston

Président et directeur général (PDG)
Fondation Walter et Duncan Gordon

Damon Johnston

Représentant du Groupe de référence
autochtone
Président, Centre for Aboriginal Human
Resource Development

Victor Lachance

Président et directeur général
Centre canadien pour l'éthique dans le
sport

Marcel Lauzière

Directeur général
Conseil canadien de développement social

Suzanne Lawson

Directrice exécutive nationale
Société canadienne de sclérose latérale
amyotrophique

Susan Lewis

Présidente
Centraide Winnipeg

Don McCreesh

Président, YMCA du Grand Toronto
Premier vice-président, Ressources
humaines, Celestica Inc.

Esperanza Moreno

Directrice adjointe
Conseil canadien pour la coopération
internationale

Ann Mowatt

Présidente sortante,
Organisations nationales volontaires
Conseillère principale du sous-ministre
adjoint en matière de politiques
Programme de la sécurité du revenu
Développement des ressources humaines
Canada

Sol Kasimer

Représentant des organismes de bienfaisance dans le domaine de la santé
PDG, Altruvest

Colleen Kelly

Directrice générale
Volunteer Vancouver

Monica Patten

Présidente et directrice générale
Fondations communautaires du Canada

Penelope Rowe

Directrice générale
Community Services Council, Terre-neuve
et Labrador

Michael Weil

Président et directeur général
YMCA Canada

Bob Wyatt

Directeur général
Fondation Muttart

Sandy Onyalo

National Dialogue Committee of African
Canadians
A/S Centre d'aide aux victimes de viol
d'Ottawa

Martha Parker

Directrice exécutive
Volunteer Calgary

Lucie Rémillard

Présidente et directrice générale
Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine

Lynne Toupin

Directrice générale
Services de soutien aux ressources
humaines
Fondations communautaires du Canada

Megan Williams

Directrice nationale
Conférence canadienne des arts

Annexe B - Publications

Une version imprimée de tous les documents peut être obtenue sur demande auprès du Secrétariat. Bon nombre des documents suivants sont également disponibles dans le site Web de l'ISBC, à www.vsi-isbc.ca.

| Titre du document | Type de document | Emplacement |
|---|-------------------------|--------------------|
| 1. Soutenir la participation du secteur bénévole et communautaire aux tables conjointes | | |
| Comptes rendus des réunions du Groupe directeur du secteur bénévole et communautaire (GDSBC) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ le 23 novembre 2000 ▪ le 21 février 2001 ▪ le 10 avril 2001 ▪ le 29 mai 2001 ▪ le 14 juin 2001 ▪ les 7 et 8 août 2001 (séance de réflexion) ▪ le 7 septembre 2001 ▪ le 20 septembre 2001 ▪ le 5 octobre 2001 ▪ le 29 octobre 2001 ▪ le 2 novembre 2001 ▪ le 16 novembre 2001 ▪ le 4 décembre 2001 ▪ le 11 décembre 2001 ▪ le 30 janvier 2002 ▪ le 12 février 2002 ▪ le 18 mars 2002 ▪ le 24 avril 2002 ▪ le 14 mai 2002 ▪ le 19 juin 2002 ▪ le 12 septembre 2002 | | Secrétariat |
| Rôles, responsabilités et obligations des membres du secteur bénévole et communautaire | | Secrétariat |
| Guide d'éthique des membres du secteur bénévole et communautaire | | Secrétariat |

| Titre du document | Type de document | Emplacement |
|---|--|--|
| Un partenariat au profit des Canadiens : Initiative entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole | | Secrétariat |
| Construire un secteur bénévole et communautaire plus solide : comment l'ISBC y contribue | Rapport du GDSB au secteur, automne 2002 | Secrétariat/ www.vsi-isbc.ca/ www.secteur-benevole-et-communautaire.ca |
| Voluntary Sector Governance and Leadership: Moving Forward | Document de travail pour le GDSB rédigé par Susan Phillips | Secrétariat |
| 2. Communications et mobilisation | | |
| From Kitchen Tables to Joint Tables : A Joint Consultation and Engagement Framework for the Voluntary Sector Initiative | | Secrétariat |
| Cadre conjoint des communications, des consultations et de la mobilisation | | Secrétariat |
| Motivation en situation difficile : problèmes des femmes dans le secteur bénévole au Canada | Rapport d'étude rédigé par Louise Mailloux, Heather Horak et Colette Godin | Secrétariat |
| Pressées de toutes parts : ce dont les petites organisations sans but lucratif ont besoin pour survivre et prospérer | Rapport d'étude rédigé par Linda Roberts | Secrétariat/ www.secteur-benevole-et-communautaire.ca |
| Des chorales aux groupes écologistes : les petites organisations communautaires forment la plus grande partie du secteur bénévole | Document de travail rédigé par Linda J. Roberts | Secrétariat |
| Un partenariat au profit des Canadiens et des Canadiennes | Brochure sur l'ISBC | Secrétariat |
| Histoire de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire | Avril 2001 | Secrétariat |

| Titre du document | Type de document | Emplacement |
|---|------------------|-------------|
| <i>Bulletin :</i> <ul style="list-style-type: none"> ▪ N° 1 mars 2001 ▪ N° 2 mai 2001 ▪ N° 3 juin 2001 ▪ N° 4 juillet 2001 ▪ N° 5 septembre 2001 ▪ N° 6 octobre 2001 ▪ N° 7 décembre 2001 ▪ N° 8 décembre 2001 ▪ N° 9 février 2002 ▪ N° 10 mars 2002 ▪ N° 11 juin 2002 ▪ N° 12 octobre 2002 | Bulletin | Secrétariat |
| Rapports des groupes de discussions - petites organisations : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Williams Lake (le 29 novembre 2001) ▪ Sydney (le 4 décembre 2001) ▪ Peterborough (le 7 décembre 2001) | | Secrétariat |
| Rapports finaux des consultations collectives : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Toronto (le 5 février 2002) ▪ Saint-Jean (le 19 février 2002) ▪ Halifax (le 21 février 2002) ▪ St. John's (le 26 février 2002) ▪ Calgary (les 6 et 7 mars 2002) ▪ Saskatoon (les 11 et 12 mars 2002) ▪ Winnipeg (les 13 et 14 mars 2002) | | Secrétariat |

| Titre du document | Type de document | Emplacement |
|---|---|--|
| 3. Groupe de travail sur l'action sociale | | |
| Comptes rendus des réunions : <ul style="list-style-type: none"> ▪ le 22 novembre 2000 ▪ le 24 novembre 2000 ▪ le 1^{er} février 2001 ▪ le 19 mars 2001 ▪ le 25 avril 2001 ▪ le 31 mai 2001 ▪ le 13 septembre 2001 ▪ le 17 octobre 2001 ▪ le 18 janvier 2002 ▪ les 25 et 26 mars 2002 | | Secrétariat |
| Rapport aux participants sur les consultations de l'hiver 2002 L'action sociale - la voix des citoyens | | Secrétariat/ www.vsi-isbc.ca |
| L'action sociale ou la défense collective des droits – La voix des citoyens | Exposé de position du GTAS rédigé par Laurie Rektor | Secrétariat/ www.vsi-isbc.ca |
| La réglementation de l'action sociale dans le secteur bénévole : les problèmes actuels et quelques solutions possibles | Rapport d'étude rédigé par Betsy A. Harvie | Secrétariat/ www.vsi-isbc.ca |
| 4. Groupe de travail sur le financement | | |
| Comptes rendus des réunions : <ul style="list-style-type: none"> ▪ le 12 janvier 2001 ▪ le 31 janvier 2001 ▪ le 3 avril 2001 ▪ le 29 mai 2001 ▪ le 28 novembre 2001 ▪ les 10 et 11 janvier 2002 ▪ le 1^{er} mars 2002 | | Secrétariat |
| L'établissement d'un plan d'action pour faire avancer la question du financement | Rapport du GTF, octobre 2002 | Secrétariat/ www.vsi-isbc.ca |
| Un aperçu du financement accordé au secteur bénévole canadien | Rapport rédigé par Lynn Eakin | Secrétariat/ www.vsi-isbc.ca |
| Soutenir l'infrastructure organisationnelle dans le secteur bénévole | Rapport rédigé par Lynn Eakin | Secrétariat/ www.vsi-isbc.ca |

| 5. Groupe de référence national des organismes de minorités visibles | | |
|---|---|--|
| Comptes rendus : <ul style="list-style-type: none"> ▪ le 17 mai 2001 ▪ les 14 et 15 octobre 2001 ▪ le 18 mars 2002 ▪ les 10 et 11 juin 2002 | | Secrétariat |
| Rapports de consultation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Montréal (le 11 octobre 2001) ▪ Toronto (le 12 octobre 2001) ▪ Halifax (le 9 novembre 2001) ▪ London (le 23 novembre 2001) ▪ Ottawa (le 1^{er} décembre 2001) ▪ Calgary (les 6 et 7 mars 2002) ▪ Saskatoon (les 11 et 12 mars 2002) ▪ Winnipeg (les 13 et 14 mars 2002) ▪ Vancouver (le 14 mars 2002) | | Secrétariat |
| Projet de recherche sur les minorités visibles au Canada | Rapport de recherche de Chandra Budhu | Secrétariat/ www.vsi-isbc.ca |
| 6. Groupe de référence autochtone | | |
| Comptes rendus : <ul style="list-style-type: none"> ▪ les 29 et 30 septembre 2001 ▪ le 15 novembre 2001 ▪ les 29 et 30 janvier 2002 ▪ le 9 et 10 juin 2002 | | Secrétariat |
| Séances de rassemblement d'information sur l'ISBC pour les Autochtones – Rapport final | Rapport de Marc Maracle | Secrétariat |
| Rapports des séances de rassemblement d'information sur l'ISBC pour les Autochtones : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Saskatoon le 28 mars 2002 ▪ Winnipeg le 18 avril 2002 ▪ Edmonton le 9 mai 2002 | | Secrétariat |
| <i>C'est notre façon de faire</i> | Vidéo sur le bénévolat autochtone produit par Chikâk Communications | Secrétariat |

Annexe C – Consultations et activités organisées par le Secrétariat

(Nota : La liste qui suit ne contient pas les consultations entreprises par les membres de l'une ou l'autre des tables conjointes.)

A. Petites organisations (automne 2001)

- 3 séances
- 40 participants

| Lieu et date | Organisme hôte | Nombre de participants |
|--|---|-------------------------------|
| Williams Lake (Colombie-Britannique) le 29 novembre 2001 | Williams Lake & District Volunteer Center and the Social Planning Advisory Network (SPAN) | 18 |
| Sydney (Nouvelle-Écosse) le 4 décembre 2001 | Every Woman's Centre | 10 |
| Peterborough (Ontario) le 7 décembre 2001 | Peterborough Social Planning Council | 12 |

B. Organismes de minorités visibles (automne 2001-hiver 2002)

- 9 séances
- 389 participants

| Lieu et date | Organisme hôte | Nombre de participants |
|---|--|-------------------------------|
| Montréal (Québec) le 11 octobre 2001 | Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR) | 50 |
| Toronto (Ontario) le 12 octobre 2001 | Ontario Council of Agencies Serving Immigrants (OCASI) | 70 |
| Halifax (Nouvelle-Écosse) le 17 octobre 2001 | African Canadian Employment Clinic | 10 |
| London (Ontario) le 23 novembre 2001 | London Urban Services Organization (LUSO) | 88 |
| Ottawa (Ontario) le 1 ^{er} décembre 2001 | Organisation nationale des femmes immigrantes et des femmes appartenant à une minorité visible du Canada | 55 |
| Saskatoon (Saskatchewan) les 11 et 12 mars 2002 | African Women's Circle Inc. | 56 |
| Winnipeg (Manitoba) | Citizenship Council of Manitoba | 30 |

| | | |
|---|--|----|
| les 13 et 14 mars 2002 | | |
| Vancouver (Colombie-Britannique) le 14 mars | Affiliation of Multicultural Societies & Service Agencies (AMSSA) of BC | 30 |

C. Séances de rassemblement d'information pour les Autochtones (hiver 2001 et printemps 2002)

- 4 séances
- 215 participants

| Lieu et date | Organisme hôte | Nombre de participants |
|--|--|------------------------|
| Halifax (Nouvelle-Écosse) le 22 mars 2002 | Mi'kmaq Friendship Center | 50 |
| Winnipeg (Manitoba) le 27 mars 2002 | Social Planning Council of Winnipeg | 100 |
| Saskatoon (Saskatchewan) le 28 mars 2002 | Western Region Métis Women Association Inc. | 50 |
| Edmonton (Alberta) le 9 mai 2002 | Institute for the Advancement of Aboriginal Women | 15 |

D. Consultations collectives (février-mars 2002)

- 9 séances
- 530 participants

| Lieu et date | Organisme hôte | Nombre de participants |
|--|-----------------------------|------------------------|
| Toronto (Ontario) le 5 février 2002 | Centraide du Grand Toronto | 90 |
| Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) le 19 février 2002 | Human Development Council | 25 |
| Halifax (Nouvelle-Écosse) le 21 février 2002 | Centraide de Halifax | 90 |
| St. John's (Terre-Neuve) le 26 février 2002 | Community Services Council | 97 |
| Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) le 28 février 2002 | PEI Council of the Disabled | 15 |
| Calgary (Alberta) les 6 et 7 mars 2002 | Volunteer Calgary | 105 |

| | | |
|---|--|----|
| Saskatoon (Saskatchewan) les 11 et 12 mars 2002 | Centraide de Saskatoon | 70 |
| Winnipeg (Manitoba) les 13 et 14 mars 2002 | Initiative du secteur bénévole et communautaire du Manitoba | 23 |
| Vancouver (Colombie-Britannique) les 20 et 21 mars 2002 | YWCA de Vancouver | 15 |

E. Forum 2000 (le 17 septembre 2000, Ottawa, Centre des congrès)

- 200 participants

F. Assemblée 2002 (les 6 et 7 octobre 2002, Ottawa, Centre national des conférences)

- 207 participants